



CENTRE
AQUATIQUE
LA PISCINE

STAGES / J'APPRENDS À NAGER

C'EST QUOI ?

Un stage d'apprentissage de natation comprend 10 séances.
Les séances sont collectives.

POUR QUI ?

Les enfants de 7 à 12 ans ne sachant pas nager et n'ayant pas peur de l'eau.
8 enfants maximum.

COMMENT ?

Les inscriptions ont lieu à l'accueil de la piscine, un mois avant le début du stage.
Le règlement s'effectue à l'inscription (aide C.E. à prévoir).

QUAND ?

Du lundi au vendredi, 10 cours pendant 2 semaines, durant les vacances scolaires.
Séance de 45 minutes.

10 séances d'apprentissage planifiées de 45 minutes.

Période scolaire : mercredi 15^h30 et vendredi 17^h30, 10 cours par période (dates variables suivant planification)
Séances de 45 minutes.

Informations complémentaires auprès de l'accueil au 05 49 21 14 83



   grand-chatellerault.fr

GRAND
CHÂTELLERAULT

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION